



MODIFICATION DE L'INVITATION

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Agence Parcs Canada Opérations contractuelles 635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300 Calgary (AB) T2P 3M3

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada Opérations contractuelles 635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300 Calgary (AB) T2P 3M3

Commentaires:

Une copie signée de la présente modification doit accompagner chaque soumission.

Sujet : Inspection des câbles du lieu historique national du Canada de la Drague- Numéro-Quatre, au Yukon						
		N° de modification de l'invitation : 01		Date: 05 septembre 2014		
N° de référence de SEAG : PW-14-00650274						
L'invitation prend fin :						
À: 14h00	Le: 12 septembre 2014		Fuseau horaire : Heure Avancée des Rocheuses (HAR)			
Adresser toute demande de renseignements à : Adam Krisch						
N° de téléphone : 403-292-4560		N° de télé 403-292-4	=	Courriel: adam.krisch@pc.gc.ca		

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Par la présente, nous accusons réception des instructions modifiées et confirmons en avoir tenu compte dans notre soumission.

Raison sociale de l'entreprise Adresse Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur Titre							
Adresse Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur							
Adresse Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur							
Adresse Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur							
Adresse Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur							
Adresse Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur							
Adresse Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur	Raison sociale de l'entreprise						
Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur							
Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur							
Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur							
Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur							
l'entrepreneur	Adresse						
l'entrepreneur							
l'entrepreneur							
l'entrepreneur							
l'entrepreneur							
l'entrepreneur							
l'entrepreneur							
l'entrepreneur							
l'entrepreneur	At 1.1						
	Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de						
	l'entrepreneur						
Titre							
Titre							
Titre							
intre	Titue						
	litre						
Signature Date	Signature	Date					





MODIFICATION DE L'INVITATION N° 01

La présente modification vise à reporter la date de clôture de l'invitation à soumissionner et à diffuser les réponses aux questions des soumissionnaires.

La date de clôture de l'invitation à soumissionner 5P420-14-5093/A, intitulée *Inspection des câbles du lieu historique national du Canada de la Drague-Numéro-Quatre, au Yukon*, est reportée du 09 septembre 2014 au <u>12 septembre 2014 à 14h00 heure avancée</u> des Rocheuses (HNR).

1. Question

Au point 3.1., Tâches/spécifications, de l'Énoncé des travaux, à l'annexe A:

Pouvez-vous préciser la durée de l'inspection demandée dans cette section? Il semble s'agir d'une inspection entièrement visuelle limitée aux endroits accessibles. Selon notre interprétation, il n'est pas exigé de démonter des pièces ou d'enlever les revêtements, la rouille ou le tartre, car il s'agit seulement d'inspections de l'extérieur des câbles et non de l'intérieur.

Réponse :

Effectivement, il n'est pas nécessaire de démonter des pièces et de vérifier l'intérieur du cordage métallique. On s'attend toutefois à ce que la rouille ou le tartre soient enlevés par endroits aux fins de la réalisation d'une inspection visuelle adéquate.

2. Question

Au point 3.2., Responsabilités de l'entrepreneur, de l'Énoncé des travaux, à l'annexe A:

Selon l'article (c) de cette section : « Si une nacelle à flèche télescopique est nécessaire... »; pouvez-vous confirmer si la nacelle à flèche télescopique est nécessaire ou non? Le cas échéant, pouvez-vous indiquer la taille de la nacelle demandée? Les dessins fournis ne donnent pas suffisamment de détails pour déterminer la portée maximale de cet appareil.

Réponse :

Une nacelle à flèche télescopique sera nécessaire pour effectuer correctement les travaux. Un appareil permettant une élévation de 25 mètres et une portée de 20 mètres devrait suffire. La plus grande nacelle à flèche télescopique disponible à des fins de location à Whitehorse équivaut à un appareil Genie S-80, qui serait adéquat pour la réalisation des travaux.

3. Question

Au point 1., Critères techniques obligatoires, de l'Évaluation technique, à l'annexe E :

Selon l'article 1.3. de cette section, il faut au moins un (1) ingénieur/technicien de niveau supérieur ayant au moins cinq ans d'expérience de l'évaluation du montage et des câbles. Cherchez-vous à ce qu'un ingénieur agréé soit présent au site ou à ce qu'un technicien chevronné qualifié pour faire les inspections soit au site et consulte un ingénieur agréé, au besoin?

Réponse :

Il n'est pas nécessaire qu'un ingénieur agrée soit au site tant que la personne effectuant les inspections est qualifiée pour cette tâche et possède l'expérience nécessaire.

4. Question:

Pouvez-vous indiquer la date de la dernière inspection ainsi que le nom de l'entreprise l'ayant réalisée? Aussi, est-il possible d'obtenir une copie du dernier rapport d'inspection, à des fins de référence?

Réponse:

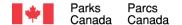
Aucune inspection officielle n'a été faite. Les travaux antérieurs effectués sur des pièces de la drague liées au cordage métallique ont été précédés d'un examen visuel informel des câbles concernés réalisé par l'entrepreneur.

5. Question:

Est-ce que des services au site seront à la disposition de l'entrepreneur (abri, eau, installation de lavage...)?

Réponse:

Il y a au site une hutte Quonset non chauffée / un atelier et une cabane en bois pouvant être mis à la disposition de l'entrepreneur. Il y a aussi des latrines, mais pas d'installation de lavage.





6. Question:

À quelle hauteur (en pieds) se trouve le plus haut câble métallique, à partir du sol?

Réponse :

Le plus haut câble métallique est à environ 80 pieds du sol.

7. Question:

Le site est-il facile d'accès par chariot à bras télescopique ou par nacelle à flèche télescopique Genie?

Réponse

Un chariot à bras télescopique devrait être en mesure d'accéder à toute la drague, mais pas une nacelle à flèche télescopique.

8. Question:

Est-ce que le chariot sera en mesure de se positionner tout le long de la drague pour permettre l'accès aux câbles?

Réponse :

Oui, il y a suffisamment de place pour que le chariot se place le long de la drague, où il y a des cordages métalliques extérieurs.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.